

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL de VINZELLES du 04 FÉVRIER 2022

L'an deux mil vingt-deux le 04 février à 20 heures, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Yves ANDREUX, Maire.

Présents : Yves ANDREUX, Fatma ARDA, Jean-Charles BRIDET, Pierre COUTURIER, Clémence GILABERT, Jean-Marc GRANGER, Valérie GRANGER, Frédéric IAMETTI, Nathalie LACOUR, Pascal LARGE, Anne TRICO.

Représentés :

Excusés : Etienne BILLARD, Yasminah LAMURE, Guy RANCHIN

Absent : Kévin JUILLARD

Secrétaire de la séance : Fatma ARDA

Ordre du jour :

Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 07 janvier 2022

Délibérations :

La vie communale

1. Urbanisme

- Les Foreys 2^{ème} tranche : un compromis de vente a été établi entre les vendeurs (indivision) et un aménageur.

A ce jour il n'y a pas de permis d'aménager de déposé.

- Foreys 1 : le transfert de propriété des parties communes au syndic des copropriétaires reste à faire.

La commune ne prendra pas en charge la voirie et les espaces verts qui resteront la propriété du syndic (à constituer).

- Projet de cabinet dentaire sur les parcelles divisées de la parcelle ex Rousset (rue de la Cense) : toujours d'actualité, mais pas de calendrier connu, le PC n'est pas déposé.

2. Recensement

Se déroule correctement avec une excellente participation des vinzellois.

Clôture prévue le 22 février par le responsable INSEE de notre secteur.

Le Maire souligne le bon travail des recenseurs (Nicole Ranchin et Jacques Tranchand) et les en remercie.

Rappel : certaines allocations sont proportionnelles au nombre d'habitants, il est donc utile de n'omettre personne.

3. Budget

- l'exercice 2021 se terminera, comme prévu avec un excédent de +/- 240 000 €.

- le commission budget se réunira le 16/02 pour examiner le réalisé 2021 et préparer le BP (Budget Prévisionnel) 2022.

4. travaux rue de la Cense

Le SYDESL doit commencer les travaux d'enfouissement en mars.

L'appel d'offre pour les travaux sera lancé le 15 février avec réponse pour le 10 mars.

Demandes de subventions, les dossiers ont été déposés :

- au Département (montant maximum possible, si le dossier est retenu : 60 000 €)
- en Préfecture pour la DETR-DISL (montant possible si le dossier est retenu : 20 % ou plus du montant des travaux).

Une réunion sera organisée, réunissant DRI, SYDESL, entreprises de transports scolaires et de collecte des ordures ménagères, pour organiser la continuité des services durant les travaux.

5. Le second adjoint présente le résultat du comptage réalisé rue des Sources entre le 10 et le 30 janvier 2022 :

- moyenne de 175 véhicules/jour, dans chaque sens
- vitesse moyenne : 47 km/h
- vitesse de 85 % de véhicules entre 37 et 57 km/h.

6. La commission travaux : se réunira le 8 mars.

7. SIVOM

L'exercice se solde par un excédent, après que les communes aient soutenu la trésorerie en septembre 2021 à hauteur de 27 000 €.

Remarque : durant l'exercice les dépenses précèdent les recettes d'où la nécessité de soutenir la trésorerie, cette avance se retrouve dans l'excédent.

Pour 2022 il n'y aura pas de dépenses d'investissement à prévoir : tous les besoins des écoles sont couverts ; pas de nouveaux besoins ou de renouvellement de matériels (partagés entre Varennes et Vinzelles).

8. Fibre optique

La société AXOME chargée du déploiement nous demande d'établir le fichier des adresses avec indication de la référence cadastrale de la parcelle à raccorder.

Nous y répondrons en mars.

Pas d'information précise sur les délais de réalisation ; prévoyons fin 2022.

Une fois la fibre amenée à l'habitation, chacun fera le choix de l'opérateur (FREE, SFR, ORANGE, ...) pour le raccordement à la box.

9. Mesure de CO2 dans les écoles : les capteurs achetés par le SIVOM ont été installés.

Fin de la séance à 22h00.

Prochain conseil municipal vendredi 11 mars 2022 à 20h00.

